

Sauvegarde de la plaine de Boneffe

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Son BIOTOPE



Son HISTOIRE



Son PAYSAGE

**Le Ministre dit « oui » pour construire 9 éoliennes dans la Plaine de Boneffe !
'Plaine de vie' dit « non » et dépose un 3^{ème} recours au Conseil d'Etat !**

Le collectif « Plaine de Vie », accompagné par NATAGORA & AVES, a déposé un 3^{ème} recours au Conseil d'Etat le 01 février dernier afin de stopper le projet éolien qui plane sur la Plaine de Boneffe depuis 2008.

La pertinence environnementale du projet éolien dans la Plaine de Boneffe demeure problématique. Les différentes instances officielles (DNF, CCATM, CWEDD, CRMS, etc) insistent sur le fait que **le projet est inadéquat** à l'endroit où on veut l'ériger, et ce, en dépit des efforts auxquels Eneco a été contraint suite à nos 2 précédents recours au Conseil d'Etat en 2012 et 2015. Tous les experts en conviennent : les retombées sur l'avifaune de passage dans la Plaine seront irrémédiables, l'impact sur les valeurs patrimoniales du lieu est avéré, la particularité unique du paysage en openfield sera dépréciée, ...

Malgré un nombre d'avis négatifs impressionnant, le Ministre Di Antonio a néanmoins accordé le permis pour construire les 9 éoliennes dans la Plaine de Boneffe.

**Ainsi, un 3eme recours au Conseil d'Etat est nécessaire.
Nous avons besoin de vous !**

Vous le savez, **les acteurs du collectif « plaine de vie » s'investissent bénévolement** depuis plus de 7 ans pour la sauvegarde de la plaine de Boneffe. Néanmoins, lorsque nous devons faire appel à la voie juridique, nous sommes confrontés à d'importants frais atteignant plusieurs milliers d'euros.

Par le passé, nous avons pu compter sur vos nombreux dons qui nous ont permis de remporter les 2 précédents recours. **MERCI À TOUS !**

Pour ce 3^{ème} recours au conseil d'Etat, nous avons impérativement besoin de nouveaux dons, les premières factures d'honoraires de l'avocat et de frais de dossier nous parviennent déjà.

Concrètement, si vous vous sentez concerné(e), SOUTENEZ NOTRE ACTION au Conseil d'Etat EN FAISANT UN DON, aussi minime ou important soit-il, sur le compte BE53 0882 4935 4053 (BIC : GKCCBEBB) au nom de Plaine de vie, avec en communication « Don 3^{ème} recours au CE »

Merci pour votre soutien

Le collectif 'Plaine de Vie'

Email : info@plainedevie.net | Tel : 0497 08 19 78 ou 0498 88 96 30 (en soirée)

Tenez-vous informés : Site web : www.plainedevie.net & [facebook.com/plainedevie](https://www.facebook.com/plainedevie)